

CONSEIL DE SURVEILLANCE DES NORMES ACTUARIELLES (CSNA)

Réunion N° 1-10

LE VENDREDI 26 MARS 2010

Présents :

Le président du CSNA : John Solursh

Les membres du CSNA : Gilles Bernier
Mark Daniels
Emilian Groch
Hugh Mackenzie
Norma Nielson
Bob Rutherford
Jacques Valotaire
Jill Wagman
Steve Wolff

Membres *ex officio* : Charles McLeod
Daniel Lapointe

Également présents : Dave Pelletier, *nouveau président du Conseil des normes actuarielles*
Erin Waldegger, *membre du personnel de l'ICA*

Absent : Michael Mackenzie

SOMMAIRE DE LA RÉUNION

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES NORMES ACTUARIELLES

Charles McLeod, président du Conseil des normes actuarielles (CNA), présente au CSNA une mise à jour des progrès réalisés à l'égard des principaux projets du CNA.

- Normes de provisionnement des régimes de retraite : Une version révisée de l'exposé-sondage a été publiée en février 2010 avec une date limite aux fins de commentaires fixée à la fin mars 2010. La date cible d'approbation des normes définitives correspond à celle de la réunion du CNA de juin 2010, et leur entrée en vigueur est prévue à la fin de 2010.
- Régimes publics d'assurance pour préjudices corporels (partie 5000) : Les révisions proposées aux normes actuelles ont pour objectif de tenir compte de l'évolution de la pratique et des nouveaux développements (y compris l'introduction des Normes internationales d'information financière (IFRS)), de clarifier le libellé et de développer les normes afin de fournir de meilleurs conseils aux membres, d'accroître les exigences relatives à la divulgation et de restreindre l'éventail des pratiques. On a tenu une réunion conjointe CNA-CSNA le 25 mars afin de discuter

de ce sujet. Les membres du CSNA ont commenté ces questions, de même que le libellé de la version provisoire de l'exposé-sondage proposé.

- Valeur actualisée des prestations de retraite en cas de rupture du mariage : Une version révisée de l'exposé-sondage concernant la rupture du mariage a été approuvée et publiée en décembre 200 avec une date limite aux fins de commentaires fixée à la fin février 2010. Le groupe désigné du CNA s'affaire actuellement à examiner tous les commentaires. À la suite de cet examen, le CNA publiera une deuxième version révisée de l'exposé-sondage. Les membres du CSNA remercient le président du CNA pour son rapport clair et complet sur cette question controversée. Ils se disent ravis des efforts déployés par le CNA pour prendre en considération tous les points de vue à cet égard. Ils conviennent que la cohérence entre les normes relatives à la rupture du mariage et les normes relatives à la valeur actualisée des prestations de retraite favorise l'intérêt public.
- Préparation en vue de la phase II des IFRS – Assureurs : L'International Accounting Standards Board (IASB) travaille à l'élaboration d'une version révisée de l'IFRS 4 (normes comptables relatives aux contrats d'assurance) qui devrait engendrer une méthode de calcul de la valeur du passif des polices pour les contrats d'assurance différente des méthodes canadiennes actuelles. Le CNA s'affaire à décider des conseils qui devraient être élaborés pour soutenir la version révisée de l'IFRS 4.

Charles McLeod présente au CSNA une brève mise à jour des progrès réalisés à l'égard des autres projets :

- examen de la Section générale des normes de pratique;
- événements subséquents;
- tarification des assurances IARD;
- prise en compte des tendances à long terme de la mortalité dans l'assurance et les rentes;
- assurance-vie – amélioration de la mortalité;
- examen dynamique de suffisance du capital (EDSC)/tests de sensibilité;
- régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES MISES EN CANDIDATURE

Emilian Groch, président de la Commission des mises en candidature du CSNA, présente un compte rendu des activités de la commission.

- Les membres du CSNA approuvent une motion visant l'approbation des nominations de Michael Banks et de Stephen Haist en tant que membres du CNA à compter du 1^{er} juillet 2010 pour des mandats de trois ans.
- On recherche des candidats potentiels pour le CSNA.

RÉVISION DU MANDAT DU CSNA

Le mandat du CSNA stipule que celui-ci doit passer en revue son mandat et ses procédures de fonctionnement au moins tous les trois ans. Les membres du CSNA procèdent à cet examen et s'entendent sur divers amendements et ajouts. Le mandat modifié du CSNA sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration de l'ICA à l'occasion d'une prochaine réunion.

ÉVALUATION DU RENDEMENT DU CNA

Les membres du CSNA discutent du processus structuré qui devrait être mis en œuvre pour assurer l'examen du rendement du CNA.

DIVERS/LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine réunion du CSNA est prévue le mercredi 1^{er} septembre 2010, à Toronto. Puisqu'il n'y a pas d'autres points à discuter, la séance est levée à 15 h.